



DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION

Pour être membre de l'association « *Centre de Vacances de l'Aigoual* » il est obligatoire d'être à jour du paiement de la cotisation.

L'adhésion est nominative.

La durée de la validité de la cotisation est l'année civile.

Il faut être majeur pour devenir membre.

Le montant de la cotisation est fixé à 18€ pour une personne ou pour un couple.

Un enfant majeur est considéré comme une personne seule :

Exemple : un couple avec 2 enfants dont 1 majeur qui désirent que chaque membre du foyer soit adhérent devra régler 3 adhésions (l'enfant mineur ne pouvant être membre) soit 36€ correspondant à 1 couple à 18€ et enfant majeur à 18€).

Le règlement de la cotisation doit se faire indépendamment des versements pour la réservation d'un séjour

Elle peut se faire par :

- Virement bancaire (IBAN : FR76 1348 5008 0008 0082 6604 225 BIC : CEPAFRPP348)
- Chèque à l'ordre de CVAIGOUAL à envoyer à l'adresse suivante

Secrétariat de CVAIGOUAL
App.6 - 789 Chemin de Moularès
- 34070 Montpellier

NOM	PRENOM	Mobile	EMAIL

PAIEMENT : Par chèque N°
Par virement
Lors du règlement de la facture sur le camp

Date :

Signature :